

Question écrite de Mme Margaux relative au placement et à l'entretien d'abris pour voyageurs aux arrêts de transport public.

Il y a peu, l'on m'a interrogée sur la disparition de l'abribus se trouvant à proximité d'une école.

J'ai essayé d'en savoir plus et d'après les informations que j'ai pu obtenir, je pense avoir compris :

- que la commune a changé de fournisseur d'abribus
- que notre nouveau fournisseur est en rupture de stock de métal ou autre matériau.
- que notre ancien fournisseur a dès la fin de son contrat retiré une partie de ses abribus sans que ceux-ci ne puissent être remplacés à brève échéance.

Ma question se limitera aux conséquences urgentes qui découlent d'une telle situation :

- Combien d'abribus ont-ils été retirés ?
- Quand ces abribus seront-ils remplacés ?
- En cas de retard important et compte tenu de l'arrivée de l'automne des solutions provisoires seront-elles mises en place ?
- La STIB dispose d'arrêts provisoires – une demande a-t-elle été faite ?

Réponse:

Le contrat passé avec la société Clear Channel Belgium étant arrivé à son terme, un nouveau marché public pour la livraison, le placement et l'entretien d'abris pour voyageurs aux arrêts de transport public a été lancé et attribué à la firme JCDecaux Street Furniture Belgium pour les 12 prochaines années. Deux modèles d'abris sont prévus en fonction des artères où ils seront installés : le design Norman Foster et le modèle Hydra. De nouvelles corbeilles seront également placées à proximité des abris.

Les opérations de démontage et de remplacement sont exécutées progressivement mais ne peuvent malheureusement pas être directement réalisées à la suite l'une de l'autre. En effet, la technique d'ancrage des nouveaux abris (massifs de scellement) n'est pas la même que celle des anciens (dalles de béton), ce qui nécessite des travaux préparatoires importants, impliquant en outre des intervenants différents. Les démontages sont donc réalisés anticipativement afin de ne pas compromettre la pose des nouveaux abris. En collaboration avec les deux firmes précitées, le délai nécessaire entre les deux opérations est réduit au maximum. En effet, les démontages sont réalisés en 3 jours ouvrables et la pose du nouveau mobilier nécessite 7 jours minimum pour permettre au béton de fondation de sécher correctement. Le délai moyen pour le remplacement varie donc généralement de 10 à 20 jours.

Les abris actuels sont en cours de démontage depuis la fin du mois de juillet et leur remplacement a débuté le 20 août. Au total, 170 abris seront démontés et 200 nouveaux seront installés. Ces opérations sont prévues progressivement jusqu'à la fin de l'année.

Actuellement, 101 abris ont été démontés par Clear Channel depuis le début des opérations de remplacement ou précédemment, dans le cadre de chantiers de réaménagement (chaussée d'Alseberg, avenue Brugmann,...), et 81 nouveaux abris ont été placés ou le seront par JCDecaux d'ici fin septembre.

Le problème de fourniture concerne les abris du design Norman Foster ainsi que certains abris du modèle Hydra réalisés sur mesure (abris doubles, sans paroi de retour,...) pour lesquels un délai supplémentaire d'1 mois nous a été communiqué par rapport au planning initial. Il a dès lors été convenu avec Clear Channel de stopper momentanément les démontages et de modifier le planning en fonction du retard de JCDecaux. Les démontages reprendront donc le 8 octobre.

Concernant les 20 abris démontés, nos services ont analysé, en collaboration avec la STIB, les situations les plus problématiques et ont convenu avec JCDecaux d'équiper, en fonction de la configuration des lieux et des chiffres de fréquentation, certains arrêts d'abris du modèle Hydra plus courts en attendant les définitifs (arrêts Carrefour Stalle, Coghen, Keyenbempt, Houzeau,...) et, pour les arrêts pour lesquels des abris du design Norman Foster sont prévus, des abris provisoires (arrêts Héros, Globe,...). La première opération a débuté le 19 septembre et la seconde est prévue à partir de début octobre.